



Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance

NOUVELLE CAMPAGNE D' ACTIONS DU GAMP

En 2013, la Belgique a été condamnée pour carence de solutions d'accueil par le Comité européen des Droits sociaux.

Les personnes handicapées bruxelloises sont discriminées, faute de places !

L'ordonnance infrastructure du Parlement bruxellois visant à pallier le manque de places n'est toujours pas opérationnelle !¹

Où est le « Plan grande dépendance » transversal que la capitale de l'Europe s'était engagée à construire ?

Depuis dix ans, le GAMP est dans les tranchées ! Les familles confrontées à la grande dépendance sont encore et toujours pour la plupart laissées pour compte. Les conséquences peuvent être dramatiques, les parents arrêtent de travailler, s'isolent et s'appauvrissent.

Après avoir discuté, négocié, collaboré avec les différents niveaux de l'Etat, nous constatons qu'il y a trop peu d'avancées et que les engagements de la Belgique auprès du Conseil de l'Europe ne sont pas respectés. **Le GAMP redescend donc dans la rue.**

Aujourd'hui, à l'occasion de la rentrée du Parlement bruxellois, nous rappelons et demandons à nos élus l'existence de cette problématique qui reste en marge de la solidarité sociale.

C'est par la manière dont on traite les citoyens les plus fragiles que l'on peut juger de la valeur de notre société.

¹ Adoptée le 19 juillet 2007 : http://www.etaamb.be/fr/ordonnance-du-19-juillet-2007_n2007031332.html